

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE PREMIER INVESTISSEMENT SAS

PRESENTEE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE PREMIER INVESTISSEMENT



Le présent document relatif aux autres informations de la société Premier Investissement a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l' "AMF") le 3 novembre 2016, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et à l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Premier Investissement.

Le présent document complète la note d'information de Premier Investissement, visée par l'AMF le 3 novembre 2016 sous le n°16-510 (la "**Note d'Information**"), après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Les Nouveaux Constructeurs initiée par Premier Investissement.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenu sans frais auprès de :

- **Premier Investissement**, 50 route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt et
- **Portzamparc Société de Bourse**, 13, rue de la Brasserie, 44100 Nantes.

SOMMAIRE

1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
2.	PRESENTATION DE PREMIER INVESTISSEMENT	4
2.1.	Renseignements de caractère général concernant l'Initiateur	4
2.1.1.	Dénomination sociale	4
2.1.2.	Forme juridique, siège social	4
2.1.3.	Registre du commerce et des sociétés	4
2.1.4.	Durée	4
2.1.5.	Objet social	4
2.1.6.	Exercice social	5
2.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital social de l'Initiateur	5
2.2.1.	Capital social	5
2.2.2.	Forme des actions	5
2.2.3.	Répartition du capital social et des droits de vote de l'Initiateur	5
2.2.4.	Droits attachés aux actions	6
2.2.5.	Cession et transmission des actions	6
2.2.6.	Décisions collectives des associés	7
2.2.7.	Autres valeurs mobilières donnant accès au capital	7
2.3.	Direction, administration et contrôle de l'Initiateur	7
2.3.1.	Président et Directeur général	7
2.3.2.	Commissaires aux comptes	8
2.4.	Description des activités de l'Initiateur	8
2.4.1.	Activités principales	8
2.4.2.	Litiges	8
2.4.3.	Employés	8
2.5.	Informations financières relatives à l'Initiateur	9
2.5.1.	Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015	9
2.5.2.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	27
2.5.3.	Mode de financement de l'Offre par Premier Investissement	28
3.	ATTESTATION DE PREMIER INVESTISSEMENT RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT	29

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

Le présent document est établi par la société Premier Investissement (ci-après l'"**Initiateur**" ou "**Premier Investissement**") conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de son offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Les Nouveaux Constructeurs, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 16 039 755 euros dont le siège social est situé au 50 route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 722 032 778 ("**LNC**"), au terme de laquelle l'Initiateur, agissant de concert avec les membres du Concert (tel que ce terme est défini ci-dessous), offre irrévocablement aux actionnaires de LNC d'acquérir la totalité de leurs actions LNC au prix de 35 euros par action dans les conditions décrites dans la Note d'Information (ci-après l'"**Offre**").

Les actions LNC admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0004023208 et le mnémonique LNC.

Premier Investissement est une société holding de droit français, contrôlée par Monsieur Olivier Mitterrand, dont 100% du capital et des droits de vote sont détenus par Monsieur Olivier Mitterrand, Monsieur Moïse Mitterrand, Monsieur Guillaume Nadd Mitterrand, Monsieur Louis-David Mitterrand, Monsieur Maël Mitterrand, Madame Marie Mitterrand, et Madame Antigone Mitterrand (ci-après la "**Famille Mitterrand**"), et dont la participation dans le capital de LNC constitue son principal actif.

L'Initiateur agit de concert avec (i) la société Premier Associés¹ ("**Premier Associés**"), contrôlée par l'Initiateur, (ii) la société SC Magellan² ("**SC Magellan**"), contrôlée par Monsieur Moïse Mitterrand, et (iii) Monsieur Olivier Mitterrand, Monsieur et Madame Moïse Mitterrand, Monsieur Guillaume Nadd Mitterrand, Monsieur Louis-David Mitterrand, Monsieur Maël Mitterrand, Madame Marie Mitterrand, et Madame Antigone Mitterrand (le "**Concert**"). Le Concert détient, à la date des présentes, 13 661 770 Actions et 24 540 067 droits de vote, représentant 85,2% du capital et 89,8% des droits de vote de LNC.

L'Offre vise la totalité des Actions non détenues directement ou indirectement par le Concert, à l'exception des 133 854 Actions détenues par certains membres du Directoire³ ayant consenti à ne pas apporter leurs Actions à l'Offre, soit un nombre total maximum de 2 244 131 Actions de LNC, représentant 14,0% du capital et 9,3% des droits de vote.

¹ Premier Associés est une société par actions simplifiée au capital de 2 382 999,85 euros, dont le siège social est situé 50 route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 562 048 256. Le capital et les droits de vote de Premier Associés sont majoritairement détenus par Premier Investissement.

² SC Magellan est une société civile au capital de 5 967 680 euros, dont le siège social est situé 16 avenue Elisée Reclus 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 539 641 795. Le capital et les droits de vote de SC Magellan sont majoritairement détenus par Monsieur Moïse Mitterrand.

³ Les membres du Directoire ayant consenti à ne pas apporter à l'Offre incluent MM. Fabrice Desrez, Ronan Arzel et Paul-Antoine Lecocq.

L'Offre sera réalisée suivant la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF et sera ouverte pour une durée de 10 jours de négociations, soit jusqu'au 18 novembre 2016.

Le détail du contexte et les modalités de l'Offre sont décrites dans la Note d'Information visée par l'AMF le 3 novembre 2016 sous le n° 16-510.

2. PRESENTATION DE PREMIER INVESTISSEMENT

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'INITIATEUR

2.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Premier Investissement.

2.1.2. Forme juridique, siège social

Premier Investissement est une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 50 route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt.

2.1.3. Registre du commerce et des sociétés

La société Premier Investissement est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 315 904 144.

2.1.4. Durée

La société Premier Investissement a été immatriculée le 11 juin 1979. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

2.1.5. Objet social

La société a pour objet en tous pays :

- la participation sous une forme quelconque d'étude, de conseil ou d'investissement dans toute entreprise financière, industrielle ou commerciale,
- la construction, la vente, la revente, la location, l'exploitation en totalité ou par lots de biens immobiliers, l'achat ou la revente d'œuvre d'art, les transactions sur immeubles et fonds de commerce,
- toute prestation de services liée à des fonctions de direction, d'animation, de gestion, de coordination ou de contrôle des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts ou participations,

ainsi qu'éventuellement tout service administratif, juridique, comptable et financier et toutes prestations, services, études, mises à dispositions, assistances pour leur compte,

- et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

2.1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR

2.2.1. Capital social

A la date d'établissement du présent document, et suite à l'augmentation de capital réalisée le 29 octobre 2016 décrite au paragraphe 2.5.3 ci-après, le capital social s'élève à dix millions cinq cent soixante-sept mille trois cent trente-deux euros (10 567 332 euros), divisé en 48 474 actions de 218 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et réparties en deux catégories comme suit :

- 100 actions de catégorie D
- 48 374 actions de catégorie S.

Les actions de catégorie D sont ci-après désignées sous le vocable "actions D" ou "actions de direction". Elles ont été initialement attribuées à Monsieur Olivier Mitterrand par décision unanime des associés en date du 29 septembre 2006 par transformation d'actions simples qu'il détenait déjà en actions D. Les actions de catégorie S sont ci-après désignées sous le vocable "actions S" ou "actions simples".

2.2.2. Forme des actions

Les actions de l'Initiateur sont toutes de forme nominative.

2.2.3. Répartition du capital social et des droits de vote de l'Initiateur

Le capital social et les droits de vote de Premier Investissement, suite à l'augmentation de capital réalisée le 29 octobre 2016 décrite au paragraphe 2.5.3 ci-après sont, à la date du présent document, répartis comme suit :

	Actions D	Actions S	Total actions	Droits de vote	% du capital et des droits de vote
Olivier Mitterrand ¹	100	12 065	12 165	12 165	25,1%
SC Magellan ²		8 480	8 480	8 480	17,5%
Autres membres de la Famille Mitterrand ³		27 829	27 829	27 829	57,4%
Total	100	48 374	48 474	48 474	100,0%

Notes : (1) détenues directement et indirectement. (2) contrôlée par Moïse Mitterrand. (3) A l'exception d'Olivier Mitterrand et de Moïse Mitterrand. Actions détenues directement et indirectement.

2.2.4. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Chaque action donne droit à une voix pour la prise des décisions collectives, sous la réserve des droits particuliers attachés aux actions D et notamment de nommer les dirigeants de la société Premier Investissement.

Les actions D perdent leurs droits particuliers par décision unanime des titulaires d'actions D, décidant de la suppression de ces droits particuliers.

2.2.5. Cession et transmission des actions

Les actions D et les actions S sont librement cessibles par Monsieur Olivier Mitterrand et par toute personne morale dont il détiendrait la majorité des droits de vote.

Par ailleurs, tout membre de la Famille d'Olivier Mitterrand peut librement transmettre :

- à titre gratuit ou onéreux, des actions D ou tous droits sur lesdites actions D à un ou plusieurs de ses descendants ou ascendants ou en faire apport à une société qu'il contrôle à plus de 50 % des droits de vote et aux dividendes ;
- à titre gratuit, des actions S ou tous droits sur lesdites actions S à un ou plus membres de la Famille d'Olivier Mitterrand.

Hors les cas de transferts libres décrits ci-dessus, les statuts de Premier Investissement comportent un certain nombre de clauses restrictives au transfert des actions D et actions S et des droits portant sur lesdites actions.

Les statuts prévoient ainsi que, sauf accord préalable de la collectivité des titulaires d'actions D statuant à la majorité des deux-tiers voix attachées auxdites actions D, les actions S sont inaliénables jusqu'au 17 juillet 2020.

Les statuts comportent en outre notamment une clause de préemption (avec une préemption de premier rang au bénéfice des titulaires d'actions D), une clause d'agrément (devant être consenti par les titulaires d'actions D pour tout transfert d'actions S à un tiers), un droit de sortie conjointe, une clause de cession forcée, une clause relative à la modification du contrôle d'un associé et une clause d'exclusion (en cas de violation des statuts).

Il est rappelé pour mémoire que les associés de la société Premier Investissement ont été amenés à conclure entre eux plusieurs pactes d'associés dans le cadre de l'application des dispositions de la loi

Dutreil. Les pactes ainsi conclus sont décrits dans le Rapport Financier Annuel 2015 – paragraphe 15.2 de la société Les Nouveaux Constructeurs et disponible sur le site internet de LNC.

2.2.6. Décisions collectives des associés

Sauf lorsque l'unanimité des associés est requise en vertu d'une disposition légale impérative, les décisions relevant de la compétence des décisions collectives extraordinaires doivent être prises à la majorité des deux-tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés et à la majorité des deux-tiers des voix attachées aux actions D, ce qui concerne (i) les décisions d'augmentation de capital (autres que celles réalisées par incorporation de bénéfices, de réserves ou de prime d'émission), d'apport ou de fusion, (ii) la modification des statuts, (iii) la dissolution anticipée de la société et (iv) l'agrément des cessions d'actions en application de certaines des clauses visées ci-dessus.

Les décisions collectives ordinaires, c'est-à-dire les décisions ne relevant de la compétence des décisions collectives extraordinaires ou d'une décision unanime des associés en vertu d'une disposition légale impérative, sont prises à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés, sans distinction des catégories d'actions, sauf pour les décisions relatives à la nomination, la révocation du président, des dirigeants généraux et la détermination de la durée de leurs mandats et de leurs rémunérations (décrit au paragraphe 2.3.1 ci-après).

2.2.7. Autres valeurs mobilières donnant accès au capital

Néant.

2.3. DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR

2.3.1. Président et Directeur général

La société Premier Investissement est dirigée par Monsieur Olivier Mitterrand, en qualité de Président. Celui-ci est assisté par Monsieur Moïse Mitterrand et Madame Marie Mitterrand, en qualité de directeurs généraux.

Le Président et les directeurs généraux sont désignés par la collectivité des titulaires d'actions D statuant à la majorité des voix attachées auxdites actions D, qui fixent leur rémunération et la durée de leur mandat qui peut être déterminée ou non. La révocation du Président ou d'un directeur général se fait dans les mêmes conditions. Elle peut intervenir à tout moment et sans préavis. La révocation n'a pas à être motivée. Avant toute décision de révocation du Président ou d'un directeur général, la personne concernée doit pouvoir présenter ses observations aux titulaires d'actions D.

Le Président et les directeurs généraux ne peuvent être âgés de plus de quatre-vingt ans. Si l'un d'eux atteint cette limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la décision collective ordinaire suivant la survenance de son quatre-vingtième anniversaire.

Le Président assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il la représente dans ses rapports avec les tiers. Dans les rapports avec les tiers, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social. En accord avec le Président, la collectivité des titulaires d'actions D statuant à la majorité des voix

attachées auxdites actions D détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés à chaque directeur général.

Le Président peut consentir à tout mandataire de son choix toutes délégations de pouvoirs qu'il juge nécessaire, dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la loi et les présents statuts.

La société Premier Investissement est dotée d'un comité stratégique de groupe dont la mission consiste à assister le Président et les directeurs généraux dans la définition de la stratégie et de la croissance externe du groupe de sociétés constitué par la société Premier Investissement, LNC et les filiales de LNC.

2.3.2. Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- AGM AUDIT LEGAL
3, avenue de Chalon Bâtiment B
71380 Saint Marcel
- REVISION & FINANCE – COGEFOR
103, avenue Eisenhower
39100 Dole

Commissaires aux comptes suppléant

- GRANT THORNTON
100, rue de Courcelles
75017 Paris
- Thierry ANDRE
Avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon
21200 Beaune

2.4. DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR

2.4.1. Activités principales

Premier Investissement est une société holding de droit français dont la participation dans le capital de LNC constitue son principal actif.

2.4.2. Litiges

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date des présentes, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

2.4.3. Employés

A la date des présentes, l'Initiateur emploie sept salariés.

2.5. INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A L'INITIATEUR

2.5.1. Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Bilan Actif

PREMIER INVESTISSEMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 13/04/16

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles	200 000	66 667	133 333	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	200 000	66 667	133 333	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	244 152	201 021	43 131	106 983
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	244 152	201 021	43 131	106 983
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	144 037 606	7 528 123	136 509 484	139 204 491
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	341 628		341 628	15
Autres immobilisations financières	28 293		28 293	25 254
TOTAL immobilisations financières :	144 407 528	7 528 123	136 879 405	139 229 759
ACTIF IMMOBILISÉ	144 851 680	7 795 810	137 055 870	139 336 743
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	3		3	
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	13 272 220	4 076 734	9 195 486	8 659 760
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 272 223	4 076 734	9 195 489	8 659 760
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	256 043	125 422	130 621	383 447
Disponibilités	2 652 632		2 652 632	2 001 031
Charges constatées d'avance	16 462		16 462	13 017
TOTAL disponibilités et divers :	2 925 137	125 422	2 799 715	2 397 496
ACTIF CIRCULANT	16 197 360	4 202 156	11 995 204	11 057 256
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	161 049 040	11 997 966	149 051 074	150 393 998

Bilan Passif

PREMIER INVESTISSEMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 13/04/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 108 224	10 108 224	10 050 236
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 462 433	6 749 553
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 005 024	1 005 024
Réserves statutaires ou contractuelles	384 352	384 352
Réserves réglementées		
Autres réserves	52 476 742	52 476 742
Report à nouveau	62 922 543	65 894 298
Résultat de l'exercice	2 852 680	1 638 445
TOTAL situation nette :	137 211 998	138 198 650
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	137 211 998	138 198 650
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	115 647	93 139
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115 647	93 139
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	6 000 600	8 000 720
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 262 812	3 787 410
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	11 263 412	11 788 130
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 397	132 075
Dettes fiscales et sociales	113 698	87 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 971	12 551
Autres dettes	13 551	31 264
TOTAL dettes diverses :	289 616	263 701
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	11 553 028	12 051 831
Ecarts de conversion passif	170 400	50 378
TOTAL GÉNÉRAL	149 051 074	150 393 998

Compte de Résultat (Première Partie)

PREMIER INVESTISSEMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 13/04/16

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	637 707		637 707	653 947
Chiffres d'affaires nets	637 707		637 707	653 947
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				12 294
Autres produits			980	40
PRODUITS D'EXPLOITATION			638 688	666 281
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			770 500	724 760
TOTAL charges externes :			770 500	724 760
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			4 024	9 826
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			402 513	409 149
Charges sociales			166 491	166 484
TOTAL charges de personnel :			569 003	575 632
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			106 453	61 921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			22 508	23 839
TOTAL dotations d'exploitation :			128 961	85 760
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	2
CHARGES D'EXPLOITATION			1 472 490	1 395 980
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(833 802)	(729 699)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PREMIER INVESTISSEMENT

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 13/04/16

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(833 802)	(729 699)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	6 761 252	6 686 867
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 944	
Autres intérêts et produits assimilés	131 991	540 201
Reprises sur provisions et transferts de charges		123 692
Différences positives de change	43 712	42 334
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 954	22 833
	6 959 852	7 415 927
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 359 274	4 797 314
Intérêts et charges assimilées	164 499	238 054
Différences négatives de change		3
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10	
	3 523 782	5 035 371
RÉSULTAT FINANCIER	3 436 070	2 380 556
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 602 268	1 650 856
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	117 266	199 464
Produits exceptionnels sur opérations en capital	266 828	8 858
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	384 094	208 322
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 726	96 816
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 204	5 619
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	40 930	102 435
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	343 164	105 887
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	92 752	118 298
TOTAL DES PRODUITS	7 982 634	8 290 530
TOTAL DES CHARGES	5 129 954	6 652 084
BÉNÉFICE OU PERTE	2 852 680	1 638 445

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

- Participations :

- En juin 2015, Premier Investissement a augmenté sa participation dans la société LNC Financement (ex A2L), passant ainsi de 40 à 60%.
- La société Premier Investissement a acquis, pour un montant de 200 000 €, des droits à retour à meilleure fortune sur des abandons de créances consentis au profit de la société LNC Financement par l'un de ses associés et portant sur une somme de 465 000 €.

- Résultat 2015 :

La société dégage au titre de l'exercice écoulé un bénéfice net comptable de 2 852 680.05 € contre un bénéfice net comptable de 1 638 445.49 € pour l'exercice précédent.

Le résultat 2015 est essentiellement dû :

- à l'encaissement de dividendes de sa filiale Les Nouveaux Constructeurs SA pour 6 716 101 €,
- à des provisions pour dépréciation des situations nettes des filiales Casa Anamaria (0.6 m€) et Premier Associés (2.7 m€)
- à un résultat d'exploitation négatif de 833 802 €.

II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 15 octobre 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

➤ Immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué par les actifs incorporels représentatifs des droits à retour à meilleure fortune sur des abandons de créances consentis au profit de la société LNC Financement par l'un de ses associés, acquis en 2015 par la société Premier Investissement pour un montant de 200 000 €.

Ils sont amortis sur une durée de 3 ans correspondant à la durée prévisionnelle de mise en jeu de ces clauses de retour à meilleure fortune.

Au titre de l'exercice 2015, un produit financier d'un montant de 45 151 € a été comptabilisé suite à l'application de cette clause de retour à meilleure fortune.

➤ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les règles suivantes :

agencements et installations	10 ans linéaire
matériel informatique	3 ans dégressif
matériel de transport	3 ans linéaire
matériel de transport (aérien)	10 ans linéaire
matériel de bureau	5 ans linéaire

➤ Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation des sociétés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

Les participations détenues dans les sociétés de capitaux (y compris de droit étranger) sont évaluées sur la base de la quote-part de situation nette au 31 décembre de l'exercice et des perspectives de rentabilité pour notre principale filiale Les Nouveaux Constructeurs SA, et des perspectives de vente ou de désengagement pour les participations minoritaires ou de diversification.

Pour le cas spécifique de la société Premier Associés dont le capital social est réparti entre 2 catégories d'actions, à savoir :

- Actions de préférence entièrement détenues par Premier Associés,
- Actions ordinaires détenues par des managers et cadres du groupe Les Nouveaux Constructeurs

La valeur des actions de préférence au 31.12.2015 a été estimée sur la base du dispositif d'association qui a pour vocation de permettre aux titulaires d'actions ordinaires d'appréhender tout ou partie de l'actif de la société en fonction du résultat opérationnel

courant consolidé France de la société Les Nouveaux Constructeurs sur les exercices 2013 à 2017.

Une provision pour dépréciation est constituée si nécessaire, à concurrence de la différence entre la quote-part de situation nette et la valeur brute comptable de la participation.

En cas de situation nette négative, il est également procédé à la dépréciation des participations et des créances détenues et le cas échéant à la dotation de provisions pour risques.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement composées de créances sur nos participations qui font l'objet de provisions sur dépréciations lorsque le remboursement semble incertain.

Dans le souci d'une meilleure lisibilité des comptes, nous avons procédé à la compensation des comptes courants d'associés actif et passif par société.

➤ Disponibilités

Les disponibilités sont principalement constituées de valeurs mobilières de placement qui font l'objet d'une provision éventuelle en cas d'identification d'une moins value latente.

III – COMPENSATION DES COMPTES COURANTS DES SOCIETES LIEES :

Comptes (en euros)		Avant compensation		Après compensation
Créances rattachées à des participations	267	13 010 149		
Résultat des participations	455		451	12 864 407
Mises à disposition	452			
Dettes sur immobilisations	269	(145 742)		
		<u>12 864 407</u>		<u>12 864 407</u>

IV – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES :

4.1 - DETAIL DES MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

RUBRIQUES ET POSTES (en euros)	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS			
	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Débit de l'exercice	Dotations	Diminutions	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Fonds Commercial	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles (1)	0	200 000	0	200 000	0	66 667	0	66 667
TOTAL	0	200 000	0	200 000	0	66 667	0	66 667
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Installations aménagements	11 700	0	0	11 700	9 018	1 160	0	10 178
Matériel bureau & informatique	12 609	625	0	13 234	7 862	2 434	0	10 296
Matériel de transport	29 174	0	0	29 174	26 203	2 971	0	29 174
Matériel de transport	350 477	0	175 238	175 238	268 698	33 222	150 548	151 373
Matériel et mobilier de bureau	14 800	0	0	14 800	0	0	0	0
TOTAL	418 760	625	175 238	244 152	311 782	39 787	150 548	201 021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Participations	144 020 606	38 608	21 606	144 037 606	4 816 114	2 712 009	0	7 528 123
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations	25 269	344 633	0	369 922	0	0	0	0
TOTAL	144 045 875	383 240	21 606	144 407 528	4 816 114	2 712 009	0	7 528 123
TOTAL GENERAL	144 464 635	583 885	196 844	144 851 689	5 127 896	2 818 462	150 548	7 795 810

(1) : Se référer à la note sur les immobilisations incorporelles dans le chapitre II - Principes et méthodes comptables

4.2 – ETAT DES CREANCES

Rubriques en euros	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	341 628	10 944	330 685
Autres Immobilisations Financières	28 293	0	28 293
Autres créances clients	0	0	0
Personnel et comptes rattachées	10 000	10 000	0
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	0	0	
Impôts sur les sociétés	248 150	248 150	0
Taxe sur la valeur ajoutée	26 489	26 489	0
Autres impôts et taxes	0	0	0
Groupes et associés	12 864 407	12 864 407	0
Débiteurs divers	123 177	123 177	0
Charges constatées d'avance	16 462	16 462	0
TOTAL	13 658 607	13 299 629	358 978

4.3 PRODUITS A RECEVOIR ET COMPTES DE REGULARISATION ACTIF (en euros)

*** Produits à recevoir**

- Créances clients 0

*** Comptes de régularisation actif**

- Charges constatées d'avance 16 462

4.4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

NATURE	Valeur brute 31-déc-14	Provision 31-déc-14	Valeur nette 31-déc-14	Valeur brute 31-déc-15	Provision 31-déc-15	Valeur nette 31-déc-15	Valeur venale 31-déc-15
Actions	290 423	125 422	165 001	252 923	125 422	127 501	213 425
Obligations	0	0	0	0	0	0	0
Certificats de dépôts	0	0	0	0	0	0	0
FCP	218 447	0	218 447	3 121	0	3 121	3 119
Sicav	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	508 869	125 422	383 447	256 044	125 422	130 622	216 544

4.5 – ETAT DES DETTES

Rubriques (en euros)	Montant brut	Moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 000 600	2 000 600	4 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 397	136 397		
Dettes fiscales et sociales	113 698	113 698		
Dettes sur immobilisations	25 971	25 971		
Groupe et associés	5 262 812	5 262 812		
Autres dettes	13 551	13 551		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	11 553 028	7 553 028	4 000 000	0

4.6 CHARGES A PAYER ET COMPTES DE REGULARISATION PASSIF (en euros)

* Charges à payer :

- sur dettes financières	600
- sur dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 160
- sur dettes personnel	24 916
- sur dettes fiscales et sociales	16 304

* Comptes de régularisation passif :

- écarts conversion passif	170 400
----------------------------	---------

4.7 – ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)	Capitaux propres au 31/12/14 avant affectation résultat	Affectation résultat	Distribution	Apport capital	Affectations diverses	Capitaux propres au 31/12/15
Capital social	10 050 236		57 988			10 108 224
Prime d'émission	0		712 880			712 880
Prime d'apport	6 749 553					6 749 553
Réserve légale	1 005 024					1 005 024
Réserves réglementées	0					0
Réserve ordinaire	384 352					384 352
Autres réserves	52 476 742					52 476 742
Report à nouveau créancier	65 894 298	1 638 445	-4 610 200			62 922 543
Bénéfice 2014	1 638 445	-1 638 445				0
Bénéfice 2015 avant affectation		2 852 680				2 852 680
	138 198 650	2 852 680	-3 839 332	0	0	137 211 998

4.8 ACTIONNARIAT

Catégories actions	Actions au 31/12/15
Actions simples (S)	46 268
Actions de direction (D)	100
Total	46 368

4.8 – PROVISIONS

Libellé	Provisions au 31/12/14	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Provisions au 31/12/15
TOTAL PROVISIONS	8 464 143	3 381 782	0	0	11 845 925
PROVISIONS POUR RISQUES	93 139	22 508	0	0	115 647
1) Provisions pour impôts	93 139	22 508	0	0	115 647
2) Provisions p/risques, écarts de conversion actif	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 371 004	3 359 274	0	0	11 730 278
1) Provisions p/ dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
2) Provisions p/ dépréciation sur titres de participation	4 816 114	2 712 009	0	0	7 528 123
3) Provisions p/ dépréciation sur autres immobilisat° financières	0	0	0	0	0
4) Provisions p/dépréciation des autres créances (C/C)	3 429 469	647 265	0	0	4 076 734
5) Provisions p/dépréciation des VMP (actions)	125 422	0	0	0	125 422
Total exploitation		22 508	0	0	
Total financier		3 359 274	0	0	
Total exceptionnel					

4.9 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement en K€	dont aux Entreprises liées
Engagements reçus		
1- Avals et garantis reçus (clauses de retour à meilleure fortune)	885	885
Engagements donnés		
2 - Avals, garanties et nantissements de titres donnés dans le cadre d'emprunts bancaires	6 000	0
3 - Avals et garanties donnés au titre des filiales étrangères	0	0
4 - Avals et garanties donnés au titre de participation extérieure au groupe	27	0
5 - Engagement de rachat d'actions	0	0
6 - Loyers	199	166
7 - Engagements de dons	30	0
TOTAL	8 336	210
8 - Engagements réciproques	-	-
Autres informations		
9 - Engagement au profit de LNC SA de lui restituer la quote-part de rétablissement de la situation nette de ZAPF due à l'abandon des intérêts 2009 pour 164 713 €		
10 - Engagement au profit de LNC SA de reverser 85% de la plus-value de revente des titres de ZAPF acquis de ELQ et de ZAPF (validité 10 ans - 18/05/2019)		
11 - Promesse unilatérale d'achat de 2 200 000 titres de la SAS Premier Associés exerçable du 01/06/2018 au 30/09/2018 et du 01/06/2019 au 30/09/2019 pour un prix qui sera déterminé en fonction des 20 derniers cours de clôture du titre Les Nouveaux Constructeurs SA et de la réserve Actions Ordinaires		
12 - Promesse unilatérale de vente consentie par les titulaires des 2 200 000 titres de la SAS Premier Associés en cas de départ avant le 31/12/2018 de la société dans laquelle ils exerçaient leur activité moyennant un prix qui sera fixé en fonction des conditions du départ		
13 - Promesse unilatérale de vente consentie par Premier Investissement à la SC Magellan et M. Ronan Arzel de 237 160 actions Les Nouveaux Constructeurs exerçable entre le 1 ^{er} janvier 2015 et le 30 novembre 2018		

4.10 – ENTREPRISES LIEES

	(en euros)	(en euros)
- Titres de participation et autres titres immobil	144 037 606	144 037 606
- Prêts	341 628	0
- Autres immobilisations financières	28 293	10 113
- Créances	13 272 220	12 864 407
- Dettes	11 553 028	5 303 002
- Charges d'exploitation	1 472 490	70 305
- Produits d'exploitation	638 688	637 707
- Charges financières	3 523 782	3 408 168
- Produits financiers	6 959 852	6 893 243

4.11 - PARTIES LIEES

4.11.1 Mandataires sociaux

31.12.2014	Salaires bruts		Jetons de	Honoraires	Avantages	Assurance
Mandataires sociaux	Fixe	Variable	présence	et frais	en nature	vie
Président : Olivier MITTERRAND	131 400					
Directeurs généraux : Marie Mitterrand Moïse Mitterrand	80 400 29 900	5 000 424				
	241 700	5 424	0	0	0	0

4.11.3 Autres filiales directes ou indirectes (non détenues à 100%)

Placements de trésorerie nets	-3 245 354
Comptes courants	-639 511
Prêts & Dépôts	10 113
Total	-3 874 752
Contrat prestations de services	637 707
Charges externes	-15 000
Bail de sous-location	-55 305
Produits financiers	6 810 911
Charges financières	-48 894
Total	7 329 419

4.12 - EFFECTIF

Effectif à la clôture : 7	Cadres : 6	Hommes : 6
	Non cadres : 1	Femmes : 1
Effectif moyen : 7		

4.13 – CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés Premier Investissement. Premier Investissement est la société consolidante du groupe Les Nouveaux Constructeurs SA.

4.14 – COMPTE DE RESULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond principalement à la facturation de prestations de services à la société Les Nouveaux Constructeurs SA.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

cf.ci-dessous tableau récapitulatif

	Charges (en euros) exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession Immobilisations corporelles et financières	40 895	384 094
Contentieux/Litiges		
Charges et produits s/exercices antérieurs		
Divers		
Pénalités et amendes fiscales	35	
	40 930	384 094

IMPOT SUR LES BENEFICES

Le résultat étant déficitaire, seul, un crédit d'impôt d'un montant de 22 508 € a été constaté dans les comptes.

4.15 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Honoraires commissaires aux comptes :

- AGM Audit Légal : 26 000 € HT
- Ernst & Young : 26 000 € HT

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS - Exercice clos le 31/12/15

Filiales et participations	Capital	Devises	Quote part du capital détenus (en %)	Valeur comptable des titres détenus en euros		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations date du dernier exercice clos	Capitaux propres
				Brute	Nette	Bruts	Provisions						
Filiales >= 50%													
LNC SA	16 039 755 Euros		69,79%	127 410 080	127 410 080				38 703 689	7 615 940	6 716 101	31/12/2015	182 892 230
Édition Interactive (GHS)	50 000 Euros		100,00%	984 137	0	351 500	(351 500)		0	-28 237	0	31/12/2015	-346 889
Casa Anamarita (ex Can Molas)	1 000 000 Euros		100,00%	1 000 000	0	11 280 603	(3 725 234)		386 602	-615 785	0	31/12/2015	246 289
Premier Associée	2 383 000 Euros		69,04%	14 452 006	8 932 778				0	1 288 109	0	31/12/2015	14 936 429
Participations >= 10 % et < 50 %													
LNC Financement	50 000 Euros		60,00%	30 000	30 000	45 151	0		511 361	37 456		31/12/2015	225 102
Zapf	732 110 Euros		25,92%	2	2	1			96 567 000	-16 524 418		31/12/2015	-10 586 056
Participations < 10 %													
LNC Investissement	16 072 245 Euros		0,00%	7	7				NC	22 277 936	0	31/12/2015	77 891 400
LNC US	\$10 000 US Dollars		1,00%	110	0				NC	NC		31/12/2015	NC
Shopinvest	6 729 Euros		1,75%	100 000	75 856				NC	NC		31/12/2015	NC
Lefayette Housing Recovery Trust	\$1 130 004 US Dollars		4,44%	46 261	46 261	846 075			0	142 626		31/03/2015	1 456 146
Lefayette Housing Recovery II	\$50 004 US Dollars		2,35%	14 499	14 499	486 819				6 789		31/03/2015	786 837
Premier Polska	4 000 000 Zł		0,01%	105	0					-190 156		31/12/2015	-6 372 994
Premier Portugal	1 000 000 Euros		0,01%	400	0					0		31/12/2015	-1 615 111
TOTAL				144 037 606	136 509 484	13 010 149	(4 076 734)		136 168 652	14 010 280	6 716 101		259 512 314

2.5.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

AGM AUDIT LEGAL
3, avenue de Chalon
Bât. B - CS 70004 - Saint-Marcel
71328 Chalon-sur-Saône Cedex
S.A.S. au capital de € 46.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Dijon

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Premier Investissement

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Premier Investissement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans l'annexe, les participations détenues dans des sociétés de capitaux (y compris de droit étranger) sont évaluées sur la base de la quote-part de situation nette au 31 décembre de l'exercice et des perspectives de rentabilité ou en se fondant sur des règles d'évaluation statutaires spécifiques pour les filiales concernées. Une provision pour dépréciation est constituée, si nécessaire, à concurrence de la différence entre la quote-part de situation nette évaluée selon les modalités citées ci-avant et la valeur brute comptable de la participation et le cas échéant sur des créances détenues sur cette société. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de cette méthodologie et vérifié les calculs de détermination des provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Chalon-sur-Saône et Paris-La Défense, le 20 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG et Autres



Sébastien Huet

2.5.3. Mode de financement de l'Offre par Premier Investissement

Dans l'hypothèse où toutes les Actions visées par l'Offre seraient effectivement apportées à l'Offre, le coût d'acquisition des Actions, incluant les frais liés à l'Offre, s'élèverait à environ 79 millions d'euros.

Ce montant sera financé majoritairement par recours à un crédit bancaire auprès du groupe BNP Paribas. Le solde sera financé par les fonds propres de Premier Investissement, ceux-ci ayant été renforcés par une augmentation de capital constatée par le Président de Premier Investissement le 29

octobre 2016. L'augmentation de capital en numéraire d'environ 7,6 millions d'euros a été souscrite majoritairement par la société SC Magellan.

3. ATTESTATION DE PREMIER INVESTISSEMENT RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

« Nous attestons que le présent document, qui a été déposé le 3 novembre 2016 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations relatives à la société Premier Investissement requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Premier Investissement et visant les actions de la société Les Nouveaux Constructeurs. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Premier Investissement

Représentée par Monsieur Olivier Mitterrand, en qualité de Président.